



PROCEDURE DE COMMUNICATION SUR LES MODALITÉS DE L'ETUDE PERSONNALISEE

« VAE - diplôme Education Nationale »

Objectif de la communication : L'objectif de cette communication est d'informer les candidats à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) des modalités de l'étude personnalisée, qui fait partie intégrante de la recevabilité des diplômes de l'Education nationale. Cette communication vise à garantir la transparence et la clarté du processus de VAE.

Public cible : Cette communication concerne les candidats souhaitant faire valider leurs acquis d'expérience dans le cadre d'une VAE pour l'obtention d'un diplôme de l'Education nationale.

Supports de communication :

- Site web de l'organisme www.gemapprendre.com : Les informations relatives aux modalités de l'étude personnalisée doivent être disponibles sur le site web de l'organisme valideur. Une section dédiée à la VAE devrait fournir les détails et les explications nécessaires.
- Brochures d'information : Les brochures d'information sur la VAE distribuées aux candidats devraient inclure les informations sur l'étude personnalisée et ses modalités.
- Courriers électroniques : Si possible, des courriers électroniques personnalisés ou des lettres d'information devraient être envoyés aux candidats, en mettant en évidence les éléments clés de l'étude personnalisée.

Contenu de la communication : La communication devrait fournir les informations suivantes concernant l'étude personnalisée :

- Explication du concept de l'étude personnalisée et son rôle dans le processus de recevabilité.

- Objectifs de l'étude personnalisée : Clarifier les acquis d'expérience du candidat, identifier les compétences transposables au diplôme visé, déterminer les éventuels écarts et les besoins complémentaires.
- Modalités de l'étude personnalisée : Détail sur les différentes étapes, les méthodes utilisées (entretiens, analyse des documents, mise en situation, etc.), les acteurs impliqués (évaluateurs, professionnels du secteur, etc.).
- Critères d'évaluation : Présentation des critères d'évaluation pris en compte lors de l'étude personnalisée, afin d'assurer l'objectivité et la cohérence des évaluations.
- Délais et calendrier : Indication des délais prévus pour réaliser l'étude personnalisée, ainsi que les dates limites de remise des documents et des résultats.

Accompagnement des candidats :

- La communication devrait également mentionner les dispositifs d'accompagnement disponibles pour les candidats, tels que des séances d'information, des conseils personnalisés, des ressources documentaires, ou des points de contact pour répondre aux questions et aux préoccupations des candidats concernant l'étude personnalisée.
- Actualisation et accessibilité des informations :
- Assurez-vous de mettre à jour régulièrement les informations relatives à l'étude personnalisée et de les rendre facilement accessibles aux candidats. Veillez à ce que les supports de communication soient clairs, concis et compréhensibles, en utilisant un langage simple et en évitant les termes techniques complexes.

Suivi de la communication :

- Effectuez un suivi de la communication en recueillant les commentaires et les questions des candidats. Répondez aux demandes d'information supplémentaires et veillez à ce que les candidats se sentent soutenus et informés tout au long du processus.

N'oubliez pas que cette procédure de communication doit être adaptée aux spécificités de votre organisme valideur et de votre processus de

VAE. Il est important d'assurer une communication transparente, cohérente et accessible aux candidats pour faciliter leur compréhension et leur engagement dans la VAE. « Les résultats dépendent de la décision du jury du certificateur. GEM'Apprendre accompagne jusqu'à la présentation du dossier final et l'entretien. »